



L'association « Les Robin.e.s des bennes », lauréate du prix des Mardis solidaires d'Atout soleil

L'association « Les Robin.e.s des bennes », implantée à Amiens (notamment à Thezy-Glimont), fait partie des quinze associations dont le projet sera récompensé courant décembre. Grâce à Atout Soleil, elle recevra une dotation financière de 5 000 euros afin de l'aider à poursuivre ses actions, ainsi que des kits sanitaires composés de masques et de gel hydroalcoolique.

Créée en novembre 2018, l'association « Les Robin.e.s des bennes » lutte contre le gaspillage et la précarité en récupérant et redistribuant gratuitement des denrées alimentaires et des objets jetés à toutes les personnes qui le souhaitent.

Louise Boyard, fondatrice et co-présidente de l'association, explique ainsi : *« j'ai souhaité créer cette association en m'inspirant de l'exemple québécois. Contrairement à la France, cette pratique y est très courante, il n'y a pas de réticence à consommer par ce biais. »* Elle a donc créé un groupe Facebook qui rassemble aujourd'hui une communauté de 3 500 personnes d'Amiens et de ses environs. Elle précise : *« les profils des personnes qui composent notre communauté sont très variés. Il y a bien évidemment des gens dans la précarité, des publics fragilisés par la crise comme des étudiants, des personnes âgées, mais aussi des familles qui souhaitent changer leurs habitudes de consommation. Le principe est simple : chacun met en ligne des photos des objets, des vêtements, des denrées alimentaires qu'il a récupérées et qu'il souhaite donner. Certains peuvent faire du troc, par exemple, faire de la cuisine contre un cours de langue mais le mot d'ordre reste la gratuité. »*

L'association organise également, avec les nombreux dons de vêtements, des « friperies éphémères » sur deux jours, plusieurs fois dans l'année ; la dernière en septembre a rassemblé 700 personnes. *« Des personnes viennent déposer des vêtements, d'autres en chercher. Notre démarche est citoyenne, tout le monde est le bienvenu, nous ne demandons aucun justificatif de revenu. Nous essayons de trouver des locaux gratuits pour organiser ces friperies gratuites et à chaque fois, nous tentons d'investir un quartier d'Amiens afin de pouvoir toucher le plus de monde possible. »*

Depuis le premier confinement, l'association est restée très active tout en s'adaptant au contexte sanitaire. Louise Boyard explique ainsi : *« dans un premier temps, nous avons dû cesser une partie des activités pour nous concentrer sur la distribution de biens dits essentiels aux personnes les plus précaires. Nous avons réalisé des partenariats avec une entreprise locale, Nachos, avec des boulangeries, une grande surface, pour collecter des denrées alimentaires. La communauté a aussi joué un rôle prépondérant puisque chacun a tenté de faire jouer son réseau pour collecter plus de nourriture. Pour la redistribution, ce sont les membres de la communauté qui ouvraient la porte de chez eux et redistribuaient directement aux personnes dans le besoin. Une véritable chaîne de solidarité s'est ainsi créée. »* Progressivement, l'association a souhaité élargir les dons aux biens dits non essentiels. Elle a, par exemple, collecté et redistribué des imprimantes et du papier pour aider au maintien de la scolarité des plus jeunes.

Pour Louise Boyard, *« la crise sanitaire a mis en exergue un triste constat : les gens sont de plus en plus pauvres. Dans ce contexte, ils ont besoin aussi que nous égayons leur quotidien en leur offrant des jouets pour leurs enfants, un lit, un canapé, pour vivre le confinement dans de bonnes conditions. Les vêtements sont aussi très demandés. Le prix des Mardis solidaires d'Atout Soleil va nous être particulièrement utile. Avec les 5 000 euros nous allons pouvoir mieux organiser les friperies. Nous allons acheter des caisses pour ranger les vêtements, financer un atelier de formation pour nous apprendre à construire des portants en bois pour mettre les vêtements et peut-être même louer de nouveaux locaux. Les kits sanitaires vont aussi être utilisés dans ce cadre. »*